

Le « Pacte pour un enseignement d'excellence » : premières leçons pour la mise en œuvre des politiques en éducation.

MARC ROMAINVILLE, Université de Namur

Préambule

- Posture particulière du rédacteur de l'étude de cas
 - Observateur réflexif
 - Mais aussi acteur en vertu du caractère « participatif » de la réforme
- Biais d'interprétation possibles, notamment de complaisance

Partie 1 : le Pacte, un vaste bouquet de réformes

Aperçu du Pacte

- Un double objectif de refonte de l'enseignement obligatoire (6-18 ans) dans un souci d'améliorer son efficacité et son équité
- Une volonté de conduire le changement selon deux principes directeurs
 - Un caractère systémique de l'approche
 - Un caractère participatif de l'élaboration progressive des plans d'action
- Cinq axes (l'étude de cas portant sur le premier)
 - Instaurer un tronc commun allongé, renforcé et pluridisciplinaire
 - Introduire de nouvelles modalités de gestion du système éducatif selon les principes d'autonomie et de responsabilisation
 - Revaloriser les filières qualifiantes
 - Favoriser la mixité et l'inclusion
 - Augmenter le bien-être à l'école

Partie 2 : premières leçons pour la mise en œuvre de politiques en éducation

Les affres du systémique

- S'il convient, en éducation, de « penser global » mais aussi paradoxalement d' « agir global », ce n'est pas sans risque
 - L'approche est intellectuellement satisfaisante et pertinente à long terme, étant donné l'enchevêtrement des questions d'éducation
 - Mais elle conduit à une « avalanche de plans d'action » et à une saturation de la capacité du terrain à les absorber
- La nécessité de phaser ces plans se fait alors sentir, avec un risque de reporter à parfois fort tard l'observation des effets attendus

Les heurs et malheurs du participatif (I)

- La déclaration d'intention générale de « participation » soulève deux questions principales :
 - *Qui* participe ? : quels acteurs ? Quels représentants de quels acteurs? Avec quelle légitimité de représentativité ?
 - *À quoi* ? : aux discussions préparatoires ? Aux plans d'action ? Aux négociations politiques sur ces plans d'action ?
- La volonté *a priori* louable de participation large rencontre actuellement deux obstacles
 - Une crise de confiance plus globale vis-à-vis de la démocratie représentative
 - Une confiscation des débats par les réseaux sociaux, par nature clivants et caricaturaux

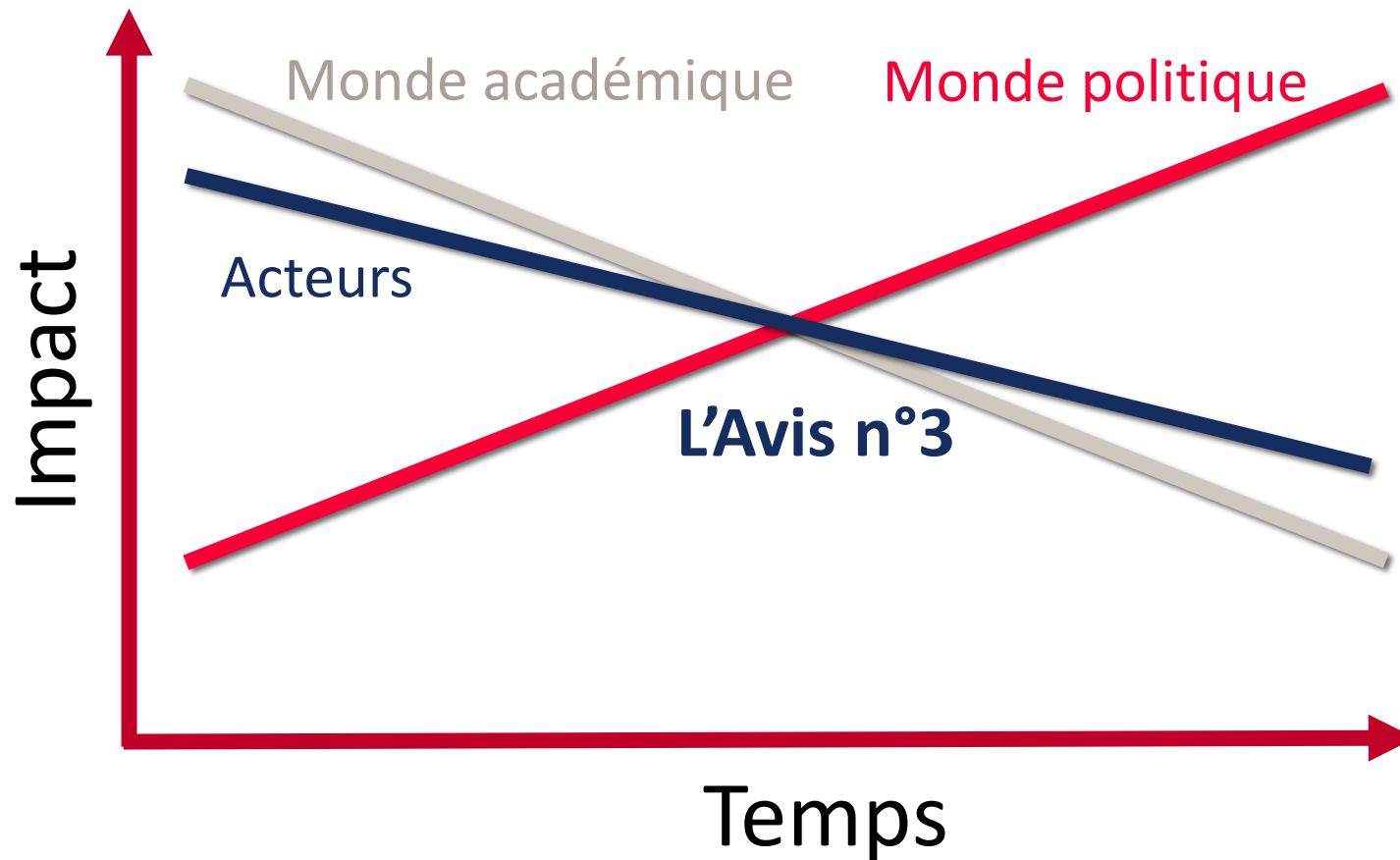
Les heurs et malheurs du participatif (II)

- **Couche 1 de la participation** : une délégation du politique aux représentants des acteurs institutionnels pour les orientations
 - Avantages
 - Pérennité des réformes et de leurs lignes directrices au-delà des aléas politiques
 - Bonne réception probable au vu de la connaissance du terrain
 - Limites
 - Consolidation de la structuration existante du système
 - Retour des compromis habituels selon des logiques d'acteurs confirmés et reposant parfois sur du flou

Les heurs et malheurs du participatif (III)

- **Couche 2** : une implication du monde académique et d'enseignants de terrain
 - Le monde académique
 - Sa participation a permis de faire reposer les réformes sur des diagnostics solides et étayés
 - Mais elle a rencontré la méfiance habituelle de certains vis-à-vis des « experts », sur un fond de défiance généralisée face aux sciences
 - Par ailleurs, « le monde académique propose et le politique dispose » : risque de frustration en regard d'un décalage entre les préconisations basées sur la recherche et les décisions finales

Évolution de l'influence des participants à la réforme



Les heurs et malheurs du participatif (IV)

- **Couche 2** : une implication du monde académique et d'enseignants de terrain
 - Les enseignants de terrain
 - Au final, la proportion d'enseignants de terrain ayant participé (hors ex-anciens enseignants de terrain exerçant des fonctions de cadre intermédiaire) est très faible
 - Une participation plus large représente un défi organisationnel important, mais le relever deviendra sans doute de plus en plus nécessaire à l'heure d'une crise de la démocratie représentative

Conclusion : premier bilan et perspectives

Le SARS-Cov-2 est passé par là

- L'accueil a été mitigé au début, pour les raisons évoquées plus haut
- L'adhésion a ensuite débuté lentement, notamment grâce aux effets des premières mesures concrètes (obligation scolaire dès la 3e année de maternelle, renforcement de l'encadrement en maternelle, vote d'un Code de l'éducation réformé, formations généralisées des premiers enseignants concernés...)
- Mais la crise sanitaire a imposé d'autres urgences, au point de reporter l'entrée en vigueur de certaines mesures
- On ne connaît pas encore l'effet de ces reports, mais on peut craindre qu'ils cassent, pour partie, une dynamique naissante
- Par ailleurs, la crise a accentué certains défis (dont l'équité), le Pacte pourrait ne contribuer en définitive qu'à rattraper de nouvelles détériorations

Merci pour votre attention

MARC ROMAINVILLE